

SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

L'an deux mil quinze, et le vingt-cinq du mois de février, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Premier vice-président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 22	Absents 13	Procurations 3
VOTE PUBLIC		
Pour 25	Contre 0	Abstentions 0

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA – D. ANDREANI – L. ANDREANI - R. BARTHELEMY – I. BENIGNI - S. BERENI – D. BICCHIERAY - S. DOMINICI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI - P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – P. JACQ - F. MARCHETTI - JM. NOBILI – E. ORSINI - M. PARIGGI – L. PINELLI – J. ROBICHON – A. SANTINI – F. SEVEON – P. SIMEONI représenté par SANROMA Rémy.

Absent(s) : M. MP. ANTONELLI – JB. CECCALDI - J. LUCIANI - N. MARIANI – E. MUNIER – J.PAOLINI – JP. PINELLI – R. POIRON – MJ. SALVATORI - R. SANTELLI – JM. SEITE – G. SELIER – E. SUZZONI

Absent(s) ayant donné procuration : G. BRUN à A. SANTINI - J. GUGLIELMACCI à D. BICCHIERAY – M. LUCIANI à S. BERENI

Secrétaire : F. MARCHETTI

Date de convocation : 18/02/2015

Date d'affichage :

OBJET :

Le Premier vice-président informe le conseil que conformément à l'article L. 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale doit, chaque année, réaliser le bilan des acquisitions et cessions réalisées en cours d'exercice.

**BILAN DES ACQUISITIONS ET DES
CESSIONS OPEREES AU COURS DE
L'EXECICE**

ANNEE 2014

Acquisitions :

Sans objet.

Cessions :

Sans objet.

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.



*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le présent bilan des cessions et acquisitions opérées par la communauté de communes au cours de l'exercice 2014.

Fait et délibéré, le 25 février 2015

Pour copie conforme

Le Premier vice-président

